



Le Bois International | L'officiel du bois

Scierie, exploitation forestière | N° 23 - 698

Samedi 23 juin 2018 - 89^e année

Sommaire

27 JUIN 2018

Franc-parler



S'informer

Le zoom de la rédaction

Négoce / Nouvel axe stratégique et nouvelle direction pour LCB p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 7

L'actualité en régions p. 8

Pays de la Loire / Une journée autour de l'ameublement sur le CIB

Auvergne-Rhône-Alpes /

Un nouveau président régional pour les Métiers du bois

Palettes : Chep et Combronde inaugurent un nouveau centre à Thiers

Provence-Alpes-Côte-d'Azur – Corse /

1^{res} Rencontres de la filière forêt-bois en Paca

Exposition

Pays-de-la-Loire /

Nantes : la filière a de la reprise au Carrefour international du bois p. 10

Gros plan

Paris / Le douglas à la conquête de ses marchés p. 15

S'équiper

Matériels et techniques

Mécanisation forestière /

John Deere dévoile le petit porteur 910G en première mondiale à Euroforest ... p. 18

Gérer

Le marché du bois

Prix et indices nationaux du bois-énergie au 1^{er} trimestre 2018 p. 21

Le Journal des annonces du bois p. 23

Renseignements commerciaux p. 29

Ajoutée ou réduite ?

Les réactions ne se sont pas fait attendre. Dès le lendemain de l'annonce de Bruno Le Maire de revoir les différentes aides aux entreprises, et notamment la TVA réduite, plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer cette idée. Le président de la Capeb Patrick Liébus juge cela incompréhensible compte tenu des ambitions du Gouvernement dans le domaine de la rénovation des bâtiments. À la FFB, on rappelle que la TVA réduite n'est pas une aide aux entreprises mais aux particuliers qui réalisent des travaux.

Bref, tous craignent que la déclaration du 7 juin du ministre de l'Économie lors d'une audition à l'Assemblée nationale ne vienne porter un coup d'arrêt à l'activité de tout un pan de l'économie. Si vous ajoutez à cela des incertitudes sur l'avenir des dispositifs de soutien à la rénovation énergétique, on comprend qu'une telle décision ne serait bonne pour personne, et surtout pas pour le bois dont on connaît les aptitudes dans ce domaine.

En France, un rééquilibrage des prix commence à s'opérer avec les concurrents européens sur des produits comme la fermette, les bois d'ossature ou les bois d'emballage. Le niveau d'activité depuis le début de l'année, jugé satisfaisant au dernier Carrefour international du bois de Nantes notamment par les professionnels de la transformation des résineux (1), a néanmoins souffert d'une mauvaise météo qui continue d'ailleurs de perturber les chantiers. Le risque est donc grand de déstabiliser un marché à l'équilibre encore fragile.

Dans l'immédiat la restauration semble le principal secteur dans le collimateur du Gouvernement, mais d'autres que le bâtiment appliquent aussi un taux réduit de TVA et espèrent bien pouvoir continuer d'en bénéficier. On pense par exemple au bois-énergie dont le niveau d'activité a plusieurs fois été impacté ces dernières années par la succession d'hivers aux températures plutôt clémentes.

Pour l'heure, les travaux de préparation de la loi de finances pour 2019 ne font que commencer. Si nombre de décisions sont encore incertaines à l'image de cet échange sur l'avenir de la TVA réduite, une seule chose est sûre, les débats promettent d'ores et déjà d'être animés.

LBI

(1) Lire par ailleurs : "Pays-de-la-Loire / Nantes : la filière a de la reprise au Carrefour international du bois", en page 10 de la présente édition.